



Haute école pédagogique du Valais
Saint-Maurice

DEMARCHES ORIENTANTES

DANS LA PEAU D'UN JOURNALISTE A

LA DECOUVERTE DES METIERS...

Professeurs	Isabelle Dettwiler Lorétan & Cédric Vergère
Etudiantes	Célia Michellod, Marie Quarroz, Laetitia Jacquier-Fournier
Module	103.402

Table des matières

1. <u>OBJECTIFS DU PROJET</u>	3
2. <u>CADRE GENERAL</u>	4
2.1 LA LOI SUR LE CYCLE D'ORIENTATION DU 10 SEPTEMBRE 2009	4
2.2 LA DECLARATION DE LA CIIP DU 30 JANVIER 2003	4
2.3 LE PLAN D'ETUDE ROMAND	5
3. <u>CONCEPTS THEORIQUES UTILES AU PROJET</u>	6
3.1 INTERACTION PERSONNALITE/ENVIRONNEMENT DE HOLLAND	6
3.2 SENTIMENT D'EFFICACITE PERSONNELLE ET CONSEQUENCES ANTICIPEES	6
3.3 PRINCIPE D'INFUSION	7
3.4 APPROCHE ORIENTANTE	7
3.5 PRINCIPE DE COLLABORATION	8
3.6 PRINCIPE DE MOBILISATION	8
4. <u>REALISATION</u>	8
COURS 1 : PRESENTATION DU METIER DE JOURNALISTE	8
COURS 2 : PREPARATION DU QUESTIONNEMENT	9
COURS 3 : REDACTION D'UN COMPTE-RENDU SOUS FORME DE TEXTE ET SELECTION D'UN EXTRAIT DE L'ENREGISTREMENT	9
COURS 4 ET 5 : PRESENTATION ORALE	9
5. <u>MOYENS REQUIS / COUTS DU PROJET</u>	10
6. <u>DIFFICULTES OU OBSTACLES A LA REALISATION DU PROJET ET REMEDIATIONS POSSIBLES</u>	10
7. <u>CONCLUSION</u>	11
8. <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	12

1. Objectifs du projet

Notre projet « Dans la peau d'un journaliste à la découverte des métiers ... » pour le cours « démarches orientantes » se déroulera sur 5 périodes dans un cours de projet au sein d'une classe de première année du cycle d'orientation de Saint-Guérin à Sion.

Nous visons les éléments suivants :

- Découvrir le métier de journaliste et la méthode d'interview au travers d'exemples (radiophonique et presse écrite) et découvrir ce métier grâce à l'intervention d'une professionnelle (une journaliste du *Nouvelliste*) en classe.
- Préparer un questionnaire sur un métier qui intéresse l'élève (chaque élève choisit un métier et une personne-ressource à interroger) selon la méthode journalistique découverte en classe lors de la présentation de la journaliste.
- Se rendre sur le terrain afin d'interviewer les personnes-ressources en les enregistrant (smartphone).
- Rédiger un compte-rendu sous forme de texte et sélectionner un extrait de l'enregistrement afin de le présenter oralement à la classe.
- Réaliser un bilan commun de l'expérience (apports, points positifs et négatifs).
- Découvrir les métiers présentés par les élèves de la classe (nombre d'élèves = approximativement le nombre de métiers présentés).

Grâce à ce projet, les élèves se mettront dans la peau d'un journaliste à la découverte d'un métier qui leur plaît. Les élèves élargiront également leur connaissance du métier de journaliste et découvriront quelles sont les compétences requises pour exercer cette activité professionnelle. Grâce aux travaux de leurs camarades, ils découvriront également d'autres métiers susceptibles de les intéresser. Une multitude de professions seront en effet présentées à la classe lors de la présentation du bilan des interviews en classe.

2. Cadre général

Notre projet « Dans la peau d'un journaliste à la découverte des métiers ... » entre dans le cadre légal de la loi sur le cycle d'orientation du 10 septembre 2009, de la déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 et du plan d'étude romand sous différents aspects que nous développons ci-dessous.

2.1 La loi sur le cycle d'orientation du 10 septembre 2009

La loi sur le cycle d'orientation stipule qu'une mission de l'enseignement est d'aider les élèves à s'orienter progressivement dans leur choix professionnel.¹ Cette démarche s'effectue étape par étape de la première à la troisième année du cycle d'orientation. L'enseignant doit seconder les élèves dans leur choix, dans la découverte d'eux-mêmes, de leurs rêves, de leurs attentes, de leurs capacités, et dans les différentes options qui s'offrent à eux afin d'arriver petit à petit à choisir une voie qui leur correspond. La loi spécifie que les élèves doivent « connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles ».²

2.2 La déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003

La déclaration de la CIIP indique que l'école obligatoire doit permettre de développer chez les élèves des compétences telles que la capacité de communication ou l'esprit critique : « L'école publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales, en particulier elle assure la promotion de l'intégration dans la prise en compte des différences et du développement de la faculté de discernement et d'indépendance de jugement. L'école publique assure l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales, en particulier elle entraîne les élèves à la réflexion, à la communication, à la démarche critique. »³

¹ Loi sur le cycle d'orientation, p.2, « Le CO a notamment pour but de l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts ».

http://www.vs.ch/NavigData/DS_13/M5341/fr/2009-09-10%20Loi%20sur%20le%20Cycle%20d'Orientation.pdf

² Loi sur le cycle d'orientation, p. 12.

http://www.vs.ch/NavigData/DS_13/M5341/fr/2009-09-10%20Loi%20sur%20le%20Cycle%20d'Orientation.pdf

³ Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP).

2.3 Le plan d'étude romand⁴

Le plan d'étude romand présente une démarche transversale qui consiste à développer certaines compétences de l'élève qui lui serviront dans plusieurs disciplines scolaires différentes et dans le monde du travail. Notre projet met en lumière la compétence communicative de l'élève liée à l'approche d'interview et à la présentation orale définie dans le PER : « la capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langage, en tenant compte du contexte », ainsi que la connaissance de soi : « une des visées prioritaires de la formation générale est le développement de la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social, pour agir et opérer des choix personnels. »

La compétence transversale stratégie d'apprentissage est également développée dans le cadre de ce travail. Pour réaliser leur interview, les élèves seront amenés à choisir un métier et à effectuer différentes démarches afin d'obtenir des informations relatives à ce métier (contacter une personne-ressource, fixer une date, préparer un questionnaire, préparer le matériel nécessaire à un interview etc.) Les élèves doivent donc gérer leur matériel et organiser leur travail.

Finalement, la compétence démarche réflexive permet à l'élève « de prendre du recul sur les faits et les informations, [...] et elle contribue au développement du sens critique ». Dans le cadre de ce travail, il s'agira pour l'élève de cerner un métier, de renoncer aux idées préconçues sur un métier et d'explorer différents points de vue existants sur un même métier.

⁴ PER, Capacités transversales
<http://www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#comm>

3. Concepts théoriques utiles au projet

Nous allons aborder différents concepts étudiés pendant les cours de démarches orientantes qui nous ont servi à réaliser notre projet.

3.1 Interaction personnalité/environnement de Holland

Le concept d'interaction personnalité / environnement (Holland) est important pour l'élève dans le choix d'une profession. Holland a classifié six types de personnalité (réaliste, investigateur, artistique, social, entreprenant et conventionnel). Le choix de la profession se fera en fonction de la personnalité, de la curiosité et des intérêts des élèves.

3.2 Sentiment d'efficacité personnelle et conséquences anticipées

Nous avons vu l'importance du sentiment d'efficacité personnel pour l'élève qui consiste à croire en ses capacités à réussir une tâche. Notre projet a pour but de mettre en valeur les élèves en les laissant choisir un métier qui leur plaît et, en interviewant une personne-ressource de leur choix. Il est primordial que l'élève se sente capable de réaliser ce projet car plus il se sentira capable dans une voie, plus il sera confiant dans ses choix.⁵ Les objectifs de ce projet sont donc abordables et les élèves obtiennent facilement des informations sur le métier qui les intéresse. Obtenir des résultats rapidement peut être une source de motivation et de persévérance. Dans le cadre de ce cours, nous donnons également aux élèves l'occasion d'être au centre de l'action pour apprendre. Ce sont les élèves qui s'organisent, prennent des contacts, font les démarches et obtiennent les résultats. Leur autonomie est donc développée.

A la suite de chaque présentation orale, les camarades pourront encourager l'élève en lui posant des questions et lui donner des feedbacks sur sa présentation. L'objectif reste de proposer des améliorations possibles sous formes de critiques constructives afin que l'élève puisse progresser.

⁵ BANDURA, A. (2002), *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*, Edition De Boeck, Université, Paris.

A force de s'entraîner à parler devant la classe, nous avons vu que le stress de l'élève va diminuer et qu'il va acquérir une confiance de plus en plus importante en ses capacités. Ceci est entièrement lié au domaine professionnel car ils seront tous amenés à passer des entretiens d'embauche, à se présenter oralement et si cette compétence est entraînée à l'école, ils l'effectueront avec plus de naturel et de spontanéité.

3.3 Principe d'infusion

Notre projet tient compte du principe d'infusion. En effet, la présence d'une journaliste et l'explicitation de son métier et des compétences relatives à celui-ci va permettre aux élèves de s'imprégner gentiment de ce monde professionnel et du lien existant avec le monde scolaire, en particulier avec certaines branches essentielles au métier du journaliste comme le français, la citoyenneté, l'histoire, la géographie, la sciences, etc.

Notre projet intègre des références au monde du travail ainsi qu'à des pratiques professionnelles. En effet, les élèves vont se mettre dans la peau d'un ou d'une journaliste pour réaliser leur travail : choisir « son sujet », préparer des questions pertinentes et utiles, collaborer avec les pairs pour la mise en commun des questions, effectuer l'interview puis, la présenter. Cette démarche a pour but de présenter aux élèves des perspectives de carrière (durant leur interview et/ou durant la présentation des autres élèves).

3.4 Approche orientante

Notre projet va dans le sens de l'approche orientante puisque l'objectif reste de motiver les jeunes à trouver leur voie en les sensibilisant aux diverses formations, divers métiers qui existent afin qu'ils développent petit à petit leur identité. Notre projet vise à donner aux élèves des indices sur leurs possibilités professionnelles. Ce travail va les aider à réaliser graduellement un choix. Le projet reprend plusieurs aspects de la démarche orientante comme le plaisir et la motivation de suivre des cours différents de ce qu'ils connaissent habituellement, la responsabilité des élèves qui effectuent l'interview de manière autonome et qui s'impliquent dans l'activité et également la démarche interactive puisque une professionnelle présentera son métier et les élèves auront l'occasion de poser leurs questions.

3.5 Principe de collaboration

Le principe de collaboration s'inscrit dans notre projet à travers deux aspects. Premièrement, les élèves collaboreront par deux au moment de la mise en commun des questions qui seront posées aux professionnels lors de l'interview. Cet échange entre pairs permet d'améliorer ses questions, de les compléter, de les corriger, etc. Deuxièmement, la collaboration s'effectuera entre l'élève et le professionnel qui sera interrogé. Ce type de collaboration s'avère probablement nouvelle et innovante pour la majorité des élèves.

3.6 Principe de mobilisation

Le fait de rencontrer un professionnel en classe, puis hors classe lors de l'interview, nous a semblé être une bonne approche pour mobiliser les élèves. En effet, ces derniers seront motivés par la venue d'une journaliste en classe et, dans un deuxième temps, la rencontre avec un professionnel mobilise les élèves dans le sens où ces derniers auront dû préparer à l'avance leurs questions.

La démarche de notre projet a pour visée de sortir du quotidien des cours (motivation pour les élèves) tout en fournissant un apport aux élèves (mise en pratique, idée pour l'avenir, etc.).

4. Réalisation

Nous allons mettre en place ce projet de la manière suivante :

En premier lieu, l'enseignante prend contact avec une professionnelle du journalisme. Dans notre cas, Lysiane Fellay qui travaille au *Nouvelliste* à Sion. Elle a également eu une expérience professionnelle à la radio, elle possède donc une vision très complète de l'interview écrite et orale.

Cours 1 : Présentation du métier de journaliste

La journaliste intervient en classe à une date déterminée. Elle présente son parcours professionnel pendant une dizaine de minutes. Ensuite, elle présente deux exemples d'interview qu'elle a réalisées. La première réalisation est une interview pour la radio sur

l'association des guides de montagne ; elle présentera un extrait radiophonique aux élèves. La seconde réalisation est une interview écrite sur l'accident de car de Sierre ; elle distribuera aux élèves un article qu'elle a écrit sur le sujet. Dans un dernier temps, elle leur propose une méthode d'interview (choix de questions pertinentes, manière de formuler les questions, etc.). La fin du cours est consacrée aux questions des élèves.

Cours 2 : Préparation du questionnement

Lors de ce cours, les élèves préparent les questions qu'ils poseront à la personne-ressource de leur choix (autrement dit le professionnel). Au préalable, nous leur avons demandé de nous fournir le nom de la personne qu'ils vont interviewer. Nous précisons également que si certains élèves ne trouvent pas de professionnels aptes à répondre à leurs questions, nous pouvons leur donner une liste de personnes à contacter.

Les élèves réalisent un brouillon des questions qu'ils poseront. Ils comparent leurs questions par petits groupes de trois élèves afin de partager leurs idées et apporter de nouveaux éléments à leur questionnaire. Après validation de l'enseignante, ils les mettent au propre. Les élèves disposent de deux semaines pour réaliser leur interview hors des périodes de cours.

Cours 3 : Rédaction d'un compte-rendu sous forme de texte et sélection d'un extrait de l'enregistrement

Le troisième cours est consacré à la rédaction d'un compte-rendu. Durant ce cours, les élèves sont invités à écouter l'interview enregistrée sur leur smartphone et relire les notes prises durant l'interview. À partir de ces deux documents, ils doivent rédiger un compte-rendu sous forme de texte. Ils sélectionnent également un extrait de l'interview qui leur semble pertinent et qu'ils pourront présenter à la classe.

Cours 4 et 5 : Présentation orale

Le quatrième cours est consacré à la présentation orale des élèves. Chaque élève dispose de 5 minutes pour présenter le métier qu'il a choisi à la classe et répondre, à la fin de sa présentation, aux questions de ses camarades. De plus, nous prendrons un moment pour un petit feedback sur chaque présentation, les élèves donneront des conseils au camarade qui passe à l'oral dans une attitude constructive afin qu'il s'améliore.

5. Moyens requis / coûts du projet

Ce projet se caractérise par son faible coût. L'enseignant doit contacter un journaliste qui accepte de présenter durant 45 minutes son métier à la classe. Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire. Pour enregistrer l'interview, les élèves peuvent utiliser leur smartphone, et dans le cas où ils n'en ont pas, emprunter celui de leur parent ou d'un camarade de classe. Tous les professionnels interrogés par les élèves interviennent « bénévolement ».

6. Difficultés ou obstacles à la réalisation du projet et remédiations possibles

La première difficulté de ce projet est de ne pas trouver de journaliste qui accepte de présenter son métier et la méthode d'interview. C'est la raison pour laquelle il est primordial que l'enseignant s'y prenne longtemps à l'avance ; en anticipant des refus éventuels et, en cherchant un autre journaliste.

La deuxième difficulté de ce projet est que les élèves choisissent le métier qu'ils présenteront non pas en fonction de leurs intérêts mais des personnes-ressources qu'ils connaissent. Pour éviter ce risque, nous proposons que les élèves mettent par écrit trois métiers qui les intéressent avant de débiter ce projet. Ensuite, les élèves devront choisir un métier dans cette liste. S'ils ne trouvent pas de personnes-ressources, nous serons à leur disposition pour les aider. Il est possible également que leurs camarades de classe connaissent une personne exerçant ce métier et qu'ils puissent fournir des contacts.

La troisième difficulté de ce projet est liée à la phase de l'interview réalisée par les élèves et, plus précisément à la communication entre le professionnel et l'élève. Le professionnel interrogé par les élèves peut utiliser des termes techniques qui ne seront pas compris par les élèves (oseront-ils demander des précisions ?), le professionnel pourrait ne pas être suffisamment clair dans ses propos, les élèves pourraient avoir de fausses représentations sur la profession (le professionnel saura-t-il les déconstruire ?), etc. Pour pallier à cette difficulté de communication, nous pouvons encourager les élèves à oser demander quand une information donnée n'est pas suffisamment claire tout en insistant sur la notion de politesse et de respect de l'autre.

7. Conclusion

Nous allons présenter ici les apports du projet « Dans la peau d'un journaliste à la découverte d'un métier ... » et du cours « Démarches orientantes ».

Notre projet « Dans la peau d'un journaliste à la découverte d'un métier ... » nous a permis d'aborder le cours de projet du CO de manière originale et variée. Nous avons choisi de faire intervenir une journaliste en classe afin que celle-ci fournisse aux élèves des conseils pour une bonne interview et qu'elle présente sa profession. En outre, les élèves ont été actifs hors classe en allant interroger un professionnel de leur choix. Notre projet nous a également permis de prendre conscience de l'importance de fournir du « concret aux élèves » (parler à de vrais professionnels et faire un compte-rendu de leur expérience à la classe) et, de nous « effacer » pour laisser les élèves en face à face avec la réalité extra-scolaire du monde professionnel.

Ce projet nous a également permis de mettre en pratique les apports théoriques du cours à travers une situation concrète.

Le module « démarches orientantes » nous a permis d'ouvrir notre réflexion à la thématique de l'orientation. Même si la finalité de l'orientation, à savoir donner aux élèves le plus d'informations possibles afin de les aider à entreprendre et à réaliser leurs démarches d'orientation, est la même depuis plusieurs années, nous avons découvert une nouvelle « philosophie » de l'orientation : la démarche orientante.

La démarche orientante se veut globale, en impliquant différents acteurs qui gravitent autour des élèves (parents, enseignants, monde professionnel etc.). Cette approche ne vise pas le choix de l'élève mais le processus permettant de guider l'élève dans son choix. Dans notre future carrière d'enseignante, nous serons amenées à ponctuer nos cours de petites graines « orientantes », sous forme d'activités ou d'informations, afin d'accompagner les élèves dans leurs choix et les motiver. Ces activités ont pour but de permettre aux élèves de mieux se connaître, de prendre confiance en eux et d'élargir leurs connaissances sur les formations ou les professions possibles. Pour que les élèves puissent s'orienter au mieux, il est important que les enseignants prennent conscience des enjeux de l'orientation et ce module nous a permis de le faire. Afin de fournir aux élèves des informations adéquates, une bonne connaissance des documents relatifs à l'orientation et des différentes filières est également primordiale. Ce module nous a donné les renseignements nécessaires sur les professionnels de l'orientation vers qui nos élèves peuvent s'adresser lorsqu'ils ont des questions.

Ce cours nous a également permis d'obtenir de nombreux éléments théoriques relatifs à la formation professionnelle : principe d'infusion, principe de mobilisation et motivation, pour ne

citer que ces éléments. Finalement, ce cours nous a également donné des pistes concrètes pour intégrer la démarche orientante dans nos cours et dans notre projet comme expliqué ci-dessus.

8. Bibliographie

- Dettwiler Lorétan Isabelle et Vergère Cédric, module « démarches orientantes » n°103.402, (2015), HEP-VS, St-Maurice.
- Site du PER (plan d'études romand), www.plandetudes.ch.
- Site de l'Etat du Valais, Loi sur le CO du 10.09.2009, www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4498.
- BANDURA, A. (2002), *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*, Edition De Boeck, Université, Paris.
- Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) du 30 janvier 2003.